

1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Accompagnant Educatif et Social
Emploi	Educatif
Métier	Accompagnant Educatif et Social
% temps	100%

2. AFFECTATION

Pôle	Pôle ADIS
Structure interne (CR - Code et Libellé)	CR 0153 Maison d’Accueil Spécialisée
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	2114- MAS

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L’accompagnant éducatif et social est placé sous l’autorité hiérarchique de la Direction des Soins : Directeur des Soins, Cadre Supérieur de Pôle, Cadre de Santé et sous l’autorité fonctionnelle du Médecin responsable de pôle. Il exerce son activité en collaboration avec l’équipe paramédicale et l’équipe éducative sous sa responsabilité du cadre de santé.

Conformément à la législation en vigueur :

- L’agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)
- L’agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel
- L’agent ne doit pas consommer de produits illicites et de l’alcool sur les lieux et pendant les heures de travail

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Cycle de travail en repos variable- Cycle en 36h
- Amplitude horaire : 07h00-20h00
- Horaires prédéfinis 07h30-19h30 / 08h-20H
- La présence et les horaires peuvent être modulables en fonction des nécessités de service et de l’organisation du pôle et d’actions ponctuelles programmées
- Les congés sont pris conformément à la note GTT annuelle et dans le respect de l’organisation du service
- En fonction des besoins et à la demande de l’encadrement, l’agent sera amené à effectuer des remplacements dans le pôle et si besoin dans l’institution

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D’EXERCICE

Le pôle Hospitalo-Universitaire Autisme et neuroDéveloppement et inclusion sociale est un pôle de recours à vocation régionale dédié à la prise en charge des troubles du neurodéveloppement associé à un trouble du développement intellectuel.

Son projet s’appuie sur 3 fondements :

- Le respect de l’autodétermination des usagers,

- La co-construction de leur projet avec leur tuteur, leurs proches et les professionnels du secteur médico-social afin d’accompagner au mieux la réussite de leur projet et leur inclusion sociale,
- La priorité donnée aux prises en charge ambulatoires, avec la réduction du recours à l’hospitalisation

Principes du projet destinés à répondre aux besoins des usagers porteurs d’un trouble du neuro développement associé à une déficience intellectuelle et aux recommandations de bonnes pratiques :

- Lisibilité et réactivité du dispositif favorisant l’accès aux soins à courte échéance ;
- Gradation des soins priorisant les prises en charge extrahospitalières, afin de limiter les institutionnalisations ;
- Décloisonnement, favorisant la fluidité des parcours ;
- Intensification du travail avec les partenaires (aidants, la médecine de ville, les structures médico-sociales...)

Principes généraux d’organisation :

- Demandes de prises en charges adressées au guichet unique du pôle
- Gradation des soins : priorités aux suivis sur le plateau ambulatoire, recours aux équipes mobiles lorsque les troubles sont plus intenses ou à une hospitalisation lorsqu’il s’avère nécessaire d’ajuster le traitement.
- Le recours aux équipes mobiles permet :
 - L’évaluation des comportements défaits en milieu écologique
 - Une alternative à l’hospitalisation pour éviter les ruptures dans le parcours de soins

Nature des soins : réhabilitation psychosociale- psychoéducation et pair-aidance familiale

- Déploiement des outils de soins de la réhabilitation psychosociale sur tout le pôle,
- Psychoéducation et pair aidance : Adaptation du programme bref aux usagers pris en charge sur le pôle- Création d’un DU de pair-aidance familiale

Recherche et formation

- Enseignement dispensé par les professionnels du pôle sur les pratiques orientées vers la réhabilitation psychosociale, l’aide aux aidants, les maladies rares dans le cadre de la labellisation du Centre de Recherche des Maladies Rares d’origine génétique à expression psychiatrique (Génopsy).
- Poursuite et amplification de la recherche consacrée aux troubles du Neuro développement et à l’Autisme dans le cadre du Centre d’Excellence iMIND.

Le pôle Hospitalo-Universitaire ADIS comprend :

Un plateau ambulatoire avec :

- Une unité d’évaluation spécialisée pour les patients atteints de troubles du neurodéveloppement : consultation de génétique, de neurologie (EEG, EMG) et de neuro pédiatrie, d’algologie, préparation aux examens.
- Une unité dédiée à l’évaluation et à la prise en charge des comportements-défais
- Une unité d’accompagnement des familles : accompagnement individualisé, groupe multifamilial, programme de psychoéducation BREF-ADIS, LEO.
- Une équipe mobile : dédiée aux patients à partir de 6 ans : Interventions sur site (famille ou structure médicosociale) pour la gestion de situations de crise, la préparation en amont des hospitalisations, l’accompagnement post-hospitalisation, l’accompagnement des transitions (intégration en structure, transfert d’une structure à une autre), l’adaptation de l’environnement du patient...

Une unité d’hospitalisation :

Unité de recours à vocation régionale spécialisée de 10 lits pour la prise en charge d’usagers à partir de 16 ans présentant un comportement défaits associé à une déficience intellectuelle, rendant impossible le maintien dans le milieu écologique du patient.

Une Maison d’Accueil Spécialisée :

La MAS Maurice BEAUJARD, qui dispose de 40 places, dédiée à la prise en charge de résidents souffrant de troubles du neuro-développement associés à un trouble du développement intellectuel.

Un Service d’Education Spécialisée et de Soins à Domicile :

Le Service d’Education Spécialisée et de Soins à Domicile « Les Passementiers » est une structure médico-sociale. Le SESSAD propose un accompagnement vers l’autonomie, à visée inclusive, construit sur la base d’évaluations pluri-professionnelles desquelles sont issus des objectifs ciblés et des moyens repérés prenant en compte les particularités des personnes avec un TSA.

La Maison d’Accueil Maurice BEAUJARD, est implantée sur le site du VINATIER. La structure dispose d’un agrément de 40 places pour accueillir des usagers à partir de l’âge de 20 ans sur notification délivrée par la MDMPH. L’hébergement est structuré autour de quatre unités de vie de 10 places. Elle fonctionne exclusivement en internat. Les personnes accueillies sont porteuses d’un trouble du neuro-développement associé à un trouble du développement intellectuel. La majorité d’entre eux n’a pas accès au langage verbal et nécessite des soins constants et l’aide d’une tierce personne pour effectuer les actes essentiels de la vie quotidienne.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

L’accompagnant éducatif et social est un professionnel de proximité qui intervient auprès des résidents afin à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu’en soient l’origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l’âge, à la maladie, au handicap pour permettre à la personne d’être actrice de son projet de vie.

En collaboration avec l’équipe pluri professionnelle, l’accompagnant éducatif et social participe à la prise en charge globale du patient en s’inscrivant dans le référencement de celui-ci.

Il accompagne les personnes tant dans les actes essentiels de la vie quotidienne que dans les activités de vie sociale ou de loisirs.

Il veille à l’acquisition, la préservation ou à la restauration de l’autonomie des résidents en les accompagnants dans leur vie sociale et relationnelle.

Ses interventions d’aides et d’accompagnement contribuent à l’épanouissement des résidents

7. ACTIVITES PRINCIPALES

7.1 Fonction accueil :

- Contribue à l’accueil des nouveaux résidents et participe à leur intégration
- Assure l’accueil, l’information et l’orientation des familles en référence au projet individualisé.
- Assure le maintien du lien avec les familles et les tuteurs en collaboration avec l’équipe éducative

7.2 Fonction accompagnement aux actes de la vie quotidienne :

- Assure les soins d’hygiène et de confort des résidents selon leurs degrés d’autonomie
- Respecte la pudeur et l’intimité du résident
- Respecte les règles d’hygiène, d’ergonomie et de sécurité
- Accompagne les résidents dans la prise alimentaire selon leur degré d’autonomie

- Préserve, améliorer et valorise l’autonomie des résidents
- Soutien, stimule les résidents dans les actes de la vie quotidienne et dans le respect de leurs habitudes de vie et de leurs rituels

7.3 Fonction de suivi somatique :

- Suivi du poids des résidents
- Evaluation de la douleur
- Accompagnement des résidents aux divers examens, RDV médicaux et hospitalisation

7.4 Fonction hôtelière :

- Commande des repas en adéquation avec les régimes alimentaires, les textures, les goûts et aversions alimentaires des résidents.
- Contrôle du maintien de la chaîne du froid de la réception jusqu’au service du repas selon la procédure en vigueur.
- Déconditionnement et mise en chauffe des repas dans le respect des protocoles.
- Contrôle des DLC des denrées alimentaires.

7.5 Fonction hygiène :

- Hygiène et nettoyage de l’environnement immédiat du patient
- Hygiène et nettoyage des offices alimentaires
- Evacuation des déchets et du linge sale dans le respect des procédures

7.6 Fonction logistique :

- Evaluation des besoins en linge, en matériel à usage unique et en produits alimentaires
- Gestion des commandes au regard des besoins repérés
- Suivi des stocks, organisation du rangement en fonction des dates de péremption

7.7 Fonction sécurité :

- S’assurer d’une présence permanente d’un professionnel sur le groupe de résidents
- Garantir des conditions de sécurité permanente des résidents tant au niveau individuel que collectif (mise sous clefs de tous les produits ou ustensiles dangereux).
- Alerter dans les plus brefs délais l’encadrement face à tout incident ou accident et réaliser une déclaration d’événements indésirables.

7.8 Fonction pédagogique : Participation à l’accueil et à la formation des étudiants moniteurs éducateurs, éducateur spécialisé /ou des nouveaux professionnels.

7.9 Vie institutionnelle :

- Implication dans la vie institutionnelle (réunion équipe, réunion institutionnelle, réunion de synthèse, analyse de la pratique, groupe de travail...)

- Lecture et prise en compte quotidienne des mails sur la messagerie professionnelle.
- Participation aux appels PTI (protection du travailleur isolé : appel urgence-violence et/ou détresse vitale) et à l’organisation des soins sécurisés.

8. ACTIVITES SPECIFIQUES

- En collaboration avec l’équipe éducative, participe à l’élaboration d’outils d’observation et d’évaluation pour améliorer les prises en charge
- En collaboration avec l’équipe éducative participe à l’élaboration d’outils de communication afin d’encourager et de soutenir l’expression verbale et non verbale des résidents
- En collaboration avec l’équipe pluridisciplinaire et en tant que référent, participe à l’élaboration, à la mise en oeuvre et l’évaluation des projets d’accompagnement individualisés
- En collaboration avec l’équipe pluridisciplinaire et en tant que référent, participe à la présentation des projets d’accompagnement individualisés aux familles et aux tuteurs.
- En collaboration avec l’équipe éducative, accompagne par des activités individuelles ou collectives, l’acquisition, le développement ou le maintien des capacités d’apprentissage
- Met en place et réalise, en fonction des choix et capacités de la personne, des actes et des activités éducatives contribuant à développer, maintenir ou prévenir la perte d'autonomie avec, si besoin, l'utilisation d'outils et supports adaptés
- Favorise et préserve l’autonomie de la personne en repérant et développant ses potentialités par le biais d’activités ou d’accompagnements spécifiques à la vie sociale (achats, sorties au restaurant...)
- Assure le suivi des trousseaux d’hygiène et des vêtements des résidents dans le cadre de la référence (achats, mise au marquage, inventaire...) en collaboration avec l’équipe éducative
- Assure des transmissions orales et la traçabilité des observations et actes qu’il a réalisés sur le dossier de soins informatisé

9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Capacité à contribuer à l’identification des besoins physiques, psychologiques, physiologiques sensoriels et communicationnels du patient
- Capacité à établir des relations adaptées avec les résidents et leur entourage
- Capacité d’adaptation de sa pratique en lien avec les comportements dévifs des résidents
- Capacité à faire face aux situations d’urgences comportementales et de détresses vitales
- Capacité d’anticipation, sens de l’organisation et des priorités
- Capacités à s’inscrire dans une dynamique de formation permanente
- Esprit d’initiative dans le respect de son champ de compétences
- Capacité de communication écrite et orale
- Capacité en utilisation de logiciels informatiques (dossier soin, logiciel de commande repas, linge, magasin...)
- Aptitude à travailler en équipe pluri professionnelle
- Rigueur et conscience professionnelle
- Disponibilité
- Dynamisme et autonomie

- Avoir des compétences relationnelles développées (empathie, patience, sens de l’écoute)

9.1. Formation souhaitée

- Diplôme Professionnel d’accompagnant éducatif et social

9.2. Expérience professionnelle souhaitée

- Expérience en structure sanitaire ou médico-sociale auprès d’usagers atteints de troubles du neurodéveloppement et/ou déficience intellectuelle Connaissances spécifiques attendues
- Connaissance des règles d’ergonomie et de manutention des malades
- Connaissance de la législation sur les hospitalisations en psychiatrie
- Connaissance et respect du secret professionnel
- Connaissance et respect des règles et devoirs des agents de la fonction publique hospitalière
- Pratique de l’informatique (World, Outlook)

10. DIPLOME REQUIS / EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

- Diplôme d’Etat d’éducateur spécialisé
- Expérience en structure sanitaire ou médico-sociale auprès d’usagers porteurs de troubles du neurodéveloppement et/ou trouble du développement intellectuel

9.1 Connaissances spécifiques attendues

- Connaissance sur les troubles du neuro développement / TSA
- Connaissance et respect du secret professionnel
- Connaissance et respect des règles et devoirs des agents de la fonction publique hospitalière
- Pratique de l’informatique (Word, Excel, Outlook)

9.3 Autre

Permis de conduire B souhaité

ARTE D’IDENTITE DU DOCUMENT		
Pôle Emetteur		
Pôle ADIS		
Modifications apportées par la nouvelle version		
Mise à jour		
Rédaction	Vérification	Validation
Anne DUCHAMP Cadre supérieure de santé	Fabrice MARTIN Cadre supérieur de santé	Pierre-Hubert DUCHARME Directeur des soins